



**HAL**  
open science

# Interroger la notion de ” vieillissement actif ” : émergence, diffusion et applications d’une politique du vieillissement aux conditions nécessaires

Laure Kaeser, Pierre-Alain Roch

## ► To cite this version:

Laure Kaeser, Pierre-Alain Roch. Interroger la notion de ” vieillissement actif ” : émergence, diffusion et applications d’une politique du vieillissement aux conditions nécessaires. 2013. halshs-00817779

**HAL Id: halshs-00817779**

**<https://shs.hal.science/halshs-00817779>**

Preprint submitted on 25 Apr 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**RT6**

*Politiques sociales, protection sociale, solidarités*

## **Working papers**

Interroger la notion de « vieillissement actif » : émergence, diffusion et applications d'une politique du vieillissement aux conditions nécessaires

Laure Kaeser (Centre interfacultaire de gérontologie et d'études des vulnérabilités, Haute école de travail social de Genève)

[laure.kaeser@unige.ch](mailto:laure.kaeser@unige.ch)

Pierre-Alain Roch (Centre de recherche sur les parcours de vie et les inégalités, Université de Lausanne)

[Pierre-Alain.Roch@unil.ch](mailto:Pierre-Alain.Roch@unil.ch)

n° 2013-2

**AFS**  
Association  
Française de  
Sociologie

Contact : bureau du réseau RT6,  
voir [www.rt6-afs.org](http://www.rt6-afs.org)

Interroger la notion de « vieillissement actif » :  
émergence, diffusion et applications  
d'une politique du vieillissement aux conditions nécessaires

**Laure Kaeser (Centre interfacultaire de gérontologie et d'études des vulnérabilités, Haute école  
de travail social de Genève)**

et

**Pierre-Alain Roch (Centre de recherche sur les parcours de vie et les inégalités, Université de  
Lausanne)**

## Résumé<sup>1</sup>

Cette contribution a pour objectif d'interroger la notion de « vieillissement actif » en analysant le contexte de son émergence, sa filiation et son contenu idéologique, les modes et les acteurs de sa diffusion ainsi que les conséquences des conditionnalités et des effets induits de ses applications. Pour ce faire, nous procéderons d'abord à une revue des théories gérontologiques en portant une attention particulière aux principaux courants du « vieillissement actif » et à leur contenu normatif. Dans un deuxième temps, nous nous aiderons de l'approche cognitive des politiques publiques afin de comprendre l'émergence de la notion d' « *active ageing* » dans un contexte de changement de référentiel global, et le rôle joué par les acteurs internationaux dans la diffusion de sa version dite « étroite ». Nous aborderons, ensuite, les conditions nécessaires aux applications du « vieillissement actif » dans le but d'appréhender les conséquences pour les populations en situation dite de « vulnérabilité ». Pour ce faire, nous mobiliserons le cas des immigrés en Suisse.

---

<sup>1</sup> Cet article se base sur la communication « *Interroger la notion de « vieillissement actif » : Emergence, diffusion et applications d'une politique du vieillissement aux contreparties induites* », présentée dans le cadre de la conférence internationale « *Politiques sociales et contreparties : un nouveau schème des politiques sociales à l'échelon global ?* », organisée par le Réseau thématique 6 « *Protection sociale, Politiques sociales et Solidarités* » de l'Association Française de Sociologie et l'Institut des sciences sociales, Université de Lausanne, 2-3 octobre 2012.

## Introduction

L'arrivée de nouvelles cohortes de retraités s'accompagne d'une mutation des conduites et d'une évolution dans les systèmes de valeurs des personnes âgées, mais également d'une hétérogénéité croissante de leurs conditions de vie, ressources et pratiques. L'essor des activités à finalités civiques, sociales et culturelles semble traduire les aspirations d'une certaine population de retraités en termes de participation sociale, de revalorisation de leurs rôles et de leurs statuts au sein de la cité, et ainsi une volonté de porter à distance l'image d'une vieillesse indigente et dépendante (Caradec, 2001 ; Guillemard, 2002 ; Viriot Durandal, 2003).

Faisant écho à ces attentes - ou revendications - en matière d'intégration sociale, la notion de « vieillissement actif » apparaît dans les discours et politiques du vieillissement comme antidote aux défis du vieillissement des populations. A l'intersection entre théorie gérontologique, concept mou et norme sociale, il s'inscrit dans l'évolution des théories du vieillissement qui sont passées de l'image d'un vieillard dépendant à celle du senior actif (Minois, 1987 ; Bois, 1994 ; Hummel, 2000 ; Van Dyk, 2012). Dans les années 1990, les organisations internationales telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) ou l'Union européenne (UE) problématisent le lien entre politique publique et changement démographique. Pour ce faire, ils se réfèrent à une notion globale dont l'opérationnalisation a pour objectif de surmonter les défis posés par le vieillissement de la population : « *active ageing* » ou « vieillissement actif » (Moulaert & Léonard, 2011 ; Walker, 2009). Deux courants semblent ainsi s'opposer : d'une part une vision « productiviste » du « vieillissement actif » faisant écho à une approche néo-libérale des politiques sociales où les prestations sociales sont conditionnelles à des contreparties imposées (Barbier, 2002), dont la quasi majorité des organisations internationales se font l'écho, d'autre part, une vision dite « multidimensionnelle » présupposant l'accumulation de ressources tout au long de la vie nécessaires à la participation sociale au temps de la retraite, et soutenue par l'OMS.

Cette contribution se propose, à la fois d'analyser les conditions d'émergence et de diffusion de la notion de « vieillissement actif » en procédant à une revue des théories gérontologiques et à une analyse du champ des politiques sociales internationales, et d'examiner de quelle manière les encouragements au prolongement de l'activité professionnelle et à l'engagement dans des activités civiques, sociales et/ou culturelles renforcent les inégalités au temps de la vieillesse en prenant pour critère d'évaluation des personnes âgées au capital socio-culturel élevé. Nous verrons également que ce procédé s'appuie sur une rhétorique rôdée s'articulant autour d'une injonction au « bien vieillir » qui renvoie ainsi aux notions d'activation et de responsabilité individuelle.

### **« Vieillard dépendant » *versus* « Senior actif » : représentations sociales contemporaines de la vieillesse et théories gérontologiques**

Nonobstant un développement récent, la gérontologie est à l'origine de nombreuses études empiriques et d'un montant conséquent de données. Paradoxalement, elle semble peiner à produire un paradigme capable de rendre compte des réalités sociales du vieillissement des populations (Johnson, 2001 ; Baars et al., 2006). Dans sa quête d'identité disciplinaire, elle est à l'origine, en à peine un siècle, d'un nombre important de théories qui ont du mal à se détacher d'une représentation stéréotypée des personnes âgées. Ces représentations oscillent dans un spectre allant du vieillissement pathologique au vieillissement réussi, spectre qui se décline en différentes appellations plus ou moins édulcorées mais qui drainent toutes derrière elles un ensemble de stigmatisations masquant souvent les réalités vécues par les populations qu'elles ont pour objet.

La notion de « vieillissement actif » renvoie nécessairement aux représentations sociales contemporaines de la vieillesse, représentations qui sont actuellement organisées autour de deux « pôles »<sup>i</sup> : d'une part, « l'image du retraité actif, qui profite de l'existence tout en se montrant utile à ses proches et à la société », et d'autre part, « la personne âgée dépendante, rivée à son fauteuil, souffrant de solitude et n'attendant plus que la mort » (Caradec, 2001 : 28).

Dépoussiérées du déterminisme biologique qui les imprègne au XIXe siècle et de l'image d'une vieillesse misérabiliste en cours jusque dans les années 1950, gérontologie et gériatrie se développent dans la deuxième moitié du XXe siècle dans l'opposition entre vieillissement pathologique et vieillissement normal (Hummel, 2002). Avec l'avènement de l'Etat social qui institue les mesures de protection sociale pour les travailleurs âgés, la vieillesse est associée au retrait de la vie active et productive et à l'émergence de nouvelles pratiques de consommation et de loisirs par ces catégories d'âge (Guillemard, 1983). La gérontologie s'attache à identifier les conditions favorables à un vieillissement normal, soit le maintien des fonctions physiques et mentales, tandis que la gériatrie se charge d'étudier les mécanismes conduisant aux affections physiques et mentales spécifiques au processus de vieillissement (Hummel, 2005).

La gérontologie tente d'identifier les stratégies mises en place par les individus vieillissants pour atteindre un vieillissement normal. Citons ici les deux théories les plus connues, discutées et instrumentalisées : la théorie du désengagement qui prône un retrait progressif de la vie active allant de pair avec un abandon des différents rôles sociaux joués par l'individu au fur et à mesure que le processus de vieillissement fait son œuvre (Cumming & Henry, 1961), et la théorie de l'activité qui pose comme condition au bien vieillir le maintien des activités et des rôles sociaux le plus longtemps possibles (Palmore, 1968).

La plupart des travaux gérontologiques servis par nombre d'études quantitatives,

identifie alors les conditions à un vieillissement normal et, de fait, ignore les déterminants individuels et structurels expliquant les déclin physique et mental : pauvreté, isolement, déficiences cognitives, veuvages ou mauvaises conditions de logement, etc. (Hummel, 2002). Par sa volonté de distinguer vieillissement normal et vieillissement pathologique, la gérontologie contribue en tant que discipline à véhiculer une représentation stéréotypée et négative de la vieillesse (Tornstam, 1992), et alimente un phénomène plus connu sous le nom d' « âgisme » : « [qui se traduit par] une profonde gêne chez les jeunes et les personnes d'âge moyen – une répugnance personnelle et un dégoût envers le vieillissement, la maladie et l'infirmité, ainsi que la peur de l'impuissance, de l'inutilité et de la mort » (Hummel, 2002: 42).

A la fin du XXe siècle, des tensions émergent parmi les acteurs de la discipline opposant, schématiquement, les tenants d'une vision « négative » *versus* les partisans d'une approche « positive » de la vieillesse. Progressivement, une réorientation du champ lexical s'opère et passe d'une vieillesse problématique et pathologique vers celui d'une vieillesse pleine de potentiels, optimiste, voire « réussie ». Dans un souci de déconstruire la représentation négative de la vieillesse, des chercheurs poussent la transformation jusqu'à substituer au vieillissement normal, la théorie du « vieillissement réussi » (Hummel, 2002). Porté à son paroxysme dans l'ouvrage très médiatisé de Rowe et Kahn (1997), la théorie du « vieillissement réussi » avance que les conditions de vieillissement découlent de choix faits par chaque individu dans les étapes antérieures de son parcours de vie. Les critiques ne tardent pas à s'élever contre ce concept qui, s'il réussit à présenter une image loin de celle du vieillard dépendant, ne parvient pas à éviter les stéréotypes, voire la caricature (Höpflinger, 1995 ; Hummel, 2002). En faisant porter à l'individu la responsabilité de son bien vieillir, le « vieillissement réussi » avance que celui-ci devrait être capable de maîtriser son parcours de vie de telle sorte à réussir la dernière étape de sa vie : « La vieillesse est devenue un enjeu personnel, un objectif à réaliser, une étape à réussir et la phase préparatoire à cette réussite débute bien avant les premières rides (...) Le vieillissement réussi c'est donc avant tout avoir un curriculum réussi à l'âge moyen » (Hummel, 2005 : 56).



Ainsi, la nouvelle gérontologie néglige inévitablement les déterminants sociaux de la vieillesse à l'origine des inégalités sociales à l'âge avancé (Holstein & Minkler, 2003). Les mêmes critiques mettent en garde contre cet impératif de réussite qui devient problématique lorsque les politiques du vieillissement et les pratiques institutionnelles se réapproprient cet objectif.

Le « vieillissement réussi » doit à présent faire face à un nouveau concurrent dans le champ lexical de la vieillesse. Le « vieillissement actif », ou « *active ageing* », est le nouveau terme à la mode en matière de vieillesse et, comme ses prédécesseurs, il s'extrait difficilement du piège de la représentation stéréotypée des populations vieillissantes. A première vue moins normatif et plus édulcoré que le « vieillissement réussi », il n'en est pas moins porteur de normes sociales, de valeurs et de postulats. La question est de savoir si le « vieillissement actif » résiste ou non aux critiques adressées au « vieillissement réussi ». Il n'est pas possible de répondre à cette interrogation sans réinsérer la notion de « vieillissement actif » dans un cadre global de changement de référentiel et d'en analyser son émergence et sa diffusion dans le champ des politiques sociales internationales.

### **La montée de la vision dite « productiviste » du vieillissement actif**

Depuis les années 1960, la thèse de l'activation apparaît sur la scène internationale comme un contrepoids à la représentation d'une vieillesse associée à un désengagement progressif et un inexorable déclin. L'émergence, la diffusion et la prégnance de cette thèse dans les sphères scientifiques et politiques coïncident avec la fin de l'âge d'or du *Welfare State* et la montée du référentiel du marché<sup>ii</sup>. Le vieillissement des populations est alors perçu comme un fardeau en raison des coûts qu'il implique pour les systèmes de sécurité sociale. Parallèlement, l'augmentation de la participation politique et la réduction de la pauvreté des populations âgées grâce au développement de l'Etat social ont pour conséquence la croissance de la consommation de la part des « jeunes-vieux » en bonne santé. La vision de la personne

âgée dépendante se transforme pour donner lieu à une vision de la personne âgée active et participative (Walker, 2009).

En tant qu'acteurs majeurs dans la diffusion de normes et pratiques des politiques publiques, l'ONU, l'OMS, l'OCDE ou encore l'UE s'emparent également du lien entre changement démographique et politiques publiques. Puisque la normativité contenue dans le « vieillissement réussi » en fait une notion trop exposée à la critique, les organisations internationales s'orientent progressivement vers un terme moins connoté mais capable de constituer une notion mobilisatrice : le « vieillissement actif » (Moulaert & Léonard, 2011 ; Walker, 2009). La plupart de ces organisations adoptent une vision productiviste du « vieillissement actif ». Cette vision remonte aux années 1960 et se concentre principalement sur l'emploi des aînés, la prolongation de la vie active et la viabilité des systèmes de pension. Elle a rapidement été critiquée de par sa tendance à homogénéiser les populations vieillissantes (Walker, 2002). Dans les années 1980, le concept de « vieillissement productif » a tenté de répondre à cette critique en introduisant une perspective de parcours de vie, même si celui-ci donne toujours la priorité aux trajectoires professionnelles en présentant comme alternative à la retraite la continuité d'un temps plein ou d'un temps partiel. Au milieu des années 1990, les organisations internationales ont produit de nombreux rapports sur l'emploi des seniors s'inscrivant dans les théories productivistes (Walker, 2006 ; Moulaert & Léonard, 2011). L'OCDE a joué un rôle majeur en publiant des rapports thématiques dans une vingtaine de pays en diffusant l'idée de « *live longer, work longer* » (OECD, 2006). Néanmoins, une approche compréhensive et multidimensionnelle du « vieillissement actif » apparaît à la fin des années 1990 et est largement diffusée par l'OMS. En 2002, lors de la Seconde assemblée sur le vieillissement de l'ONU à Madrid, l'OMS a défini le « vieillissement actif » comme : « *the process of optimising opportunities for participation, health and security in order to enhance quality of life as people age. Active ageing applies to both individuals and groups. It allows people to realise their potential for physical, social, and mental well-being throughout their lives and to participate in society according to their needs, desires, and capacities, while providing them with adequate protection, security, and care when they require assistance* » (WHO, 2002: 12).

Cette approche met l'accent sur l'importance de la perspective de parcours de vie ainsi que sur les liens entre emploi, santé et participation (Walker, 2009). Ainsi, deux modèles contrastants et concurrentiels coexistent de nos jours : le premier se centrant sur une approche productiviste du vieillissement et de l'emploi à long terme et le second se voulant holistique et multidimensionnel (Davey, 2002 ; Moulaert & Léonard, 2011). La plupart des organisations internationales et institutions tendent à adopter l'approche la plus étroite du « vieillissement actif », y compris l'Union européenne : « *Despite the presence in the European Union for nearly a decade of a conception of active ageing based on participation and well being across the life course, the policy instruments still focus primarily on employment* » (Walker, 2009 : 85).

En nous basant sur une analyse cognitive des politiques publiques, nous nous attachons dans la section suivante à aborder la notion de « vieillissement actif » au regard du changement de « référentiel global » et de la manière dont celui-ci participe de la reconfiguration des acteurs dans le champ international des politiques sociales, et ceci afin de proposer les éléments d'un cadre d'interprétation.

### **L'empreinte idéologique de la notion de « vieillissement actif »**

Nous mobilisons ici certaines des notions développées par Jobert et Muller<sup>iii</sup> autour de l'approche par les référentiels de politiques publiques afin de mieux comprendre les conditions d'émergence de la notion de « vieillissement actif », et ainsi repérer sa filiation idéologique, identifier les acteurs en présence et la logique de leurs interactions, et mettre en lumière les canaux de diffusion par lesquels cette nouvelle conception du vieillissement tend à s'imposer dans le champ des politiques sociales.

L'analyse cognitive des politiques publiques, et donc du changement de l'action publique, repose sur un double constat. Premièrement, on ne peut pas comprendre les processus de changement des politiques publiques sans aborder simultanément une

approche par les structures et une approche par les acteurs. Consécutivement, il est nécessaire d'analyser l'articulation entre les effets des structures et les « marges de jeu » à disponibilité des acteurs. *In fine*, il s'agit de « mettre en évidence les mécanismes en fonction desquels les cadres cognitifs et normatifs, qui constituent le cœur de l'action publique – les référentiels –, sont à la fois l'expression des contraintes structurelles et le résultat du travail sur le sens effectué par les acteurs » (Muller, 2005 :158). La question qui se pose alors est de savoir pourquoi un référentiel s'impose à un certain moment. Et dans notre cas, quelles sont les logiques sous-jacentes derrière l'émergence de la notion de « vieillissement actif » et de la prévalence de sa version dite « productiviste » ?

Pour répondre à cette question, Muller (2000) relève que le référentiel d'une politique publique change lorsque se produit un écart cognitif à l'intérieur du rapport dit global-sectoriel. Autrement dit, une politique publique n'est plus soutenable lorsque celle-ci n'est plus en phase avec le cadre d'interprétation global d'une société, soit le référentiel global. Cette dissonance entre deux niveaux de référentiel ne peut que produire le changement dès lors que la matrice cognitive et normative qui structure le sens d'une politique donnée n'exprime plus la place, le rôle et le statut des groupes concernés par le domaine en changement : « le référentiel n'est plus vrai parce qu'il ne permet plus aux acteurs de comprendre leur rapport au monde et d'agir sur lui : le réel est privé de sens » (Muller, 2000 : 196). En résumé, s'il y a contrainte vers un changement, c'est parce qu'à un moment donné, un décalage se creuse entre le mode de régulation d'un secteur<sup>iv</sup> et les transformations perçues du global<sup>v</sup>.

En s'appuyant sur la notion de *deep core* de Sabatier (1993), Jobert et Muller abordent le référentiel global comme une structure comprenant plusieurs niveaux d'interprétation du monde<sup>vi</sup>. Au-delà du « noyau dur », se greffent plusieurs éléments qui seront dans une relation plus souple. Le référentiel global peut être ainsi rapproché d'un « cadre d'interprétation du monde ». Dans cette perspective, on peut comprendre la fin du référentiel Keynésien et l'émergence du référentiel du marché (ou paradigme néo-libéral) comme le changement d'un ancien vers un nouveau cadre cognitif et

normatif global (Hall & Taylor, 1993 ; Jobert, 1994 ; Bonoli & Palier, 2000 ; Palier & Mandin, 2004). L'émergence puis l'imposition de ce nouveau référentiel n'est pas sans conséquence sur la manière de concevoir l'individu, le marché, l'Etat et les politiques sociales.

La « crise » des années 1970 s'accompagne de deux transformations d'importance dans la sphère du travail : un chômage de masse et la précarisation croissante des relations de travail (Castel, 2009). Ces deux éléments participent de la déstabilisation croissante de groupes sociaux qui, jusqu'alors, avaient été tout à fait intégrés, et impliquent également une difficulté toujours plus importante à entrer dans « des rapports réglés de travail et à tirer parti des formes de sociabilisation qui y étaient associées » (Castel, 2009 : 336). La relation référentiel global – référentiel sectoriel n'est plus assez efficace pour donner du sens au monde vécu des individus.

Ces changements sonnent le glas des politiques keynésiennes, condamne l'omniprésence de l'Etat et questionne le financement et la légitimité des Etats-providence<sup>vii</sup>. D'une économie privée « myope », le marché devient le seul mécanisme valable d'allocation de richesse, et forme le *deep core* du nouveau référentiel global : « le [nouveau] référentiel global en fonction duquel les politiques sectorielles doivent s'ajuster, [et] ne s'identifie pas simplement à une forme d'idéologie néolibérale, mais constitue, en quelque sorte, une forme de traduction de cette vision du monde du point de vue du contenu et des formes de l'action publique » (Muller, 2005 : 173).

Le « consensus de Washington » marque la fin de la prédominance des théories keynésiennes, et donc de la légitimité des activités régulatrices et redistributives de l'Etat. Concernant les politiques sociales, ce changement de référentiel global a pour effet de remettre en cause les politiques et les acteurs alors en place. Ceci est particulièrement vrai concernant le cas des pensions : « Ainsi, en mettant l'accent sur la crise future des régimes publics de retraites, la Banque mondiale introduit une nouvelle manière d'aborder la question des pensions, déstabilise les défenseurs des régimes publics, divise les élites politiques et rend possible, dans de nombreux cas, la

formation d'une nouvelle majorité d'idées et la création de nouvelles agences en charge des nouvelles politiques » (Merrien, 2001).

Le changement de référentiel global donne progressivement une légitimité incontestable à la Banque mondiale dans la définition des politiques sociales<sup>viii</sup>. La dimension redistributive, traditionnellement défendue par le Bureau international du travail (BIT), est délaissée au profit d'une politique d'épargne individuelle accompagnée de politiques sociales ciblées sur les plus pauvres (Birdsall et al., 1998, cité par Merrien, 2001).

Sous l'impulsion des « experts » de l'Ecole de Chicago, le « modèle chilien » est mis en place en 1981 dans le cadre des mesures de libéralisation économique dictée par le gouvernement Pinochet. Dans le cas de l'Argentine, la Banque mondiale conditionne les négociations sur la dette externe à l'adoption d'un plan de privatisation des retraites (Hours & Selim, 2003). Ces deux pays deviennent les vitrines du modèle à suivre et accueillent des missions d'étude organisées par la Banque mondiale au profit des politiciens, experts et autres hauts fonctionnaires des pays d'Europe centrale et orientale (Merrien, 2001).

Finalement, et par l'entremise de la publication en 1994 de son rapport intitulé « *Averting the Old Age Crisis: Policies to Protect the Old and Promote Growth* », la Banque mondiale désavoue formellement les régimes publics de pensions et promeut la substitution de plans capitalisés à cotisation définie, en lieu et place de régimes publics collectifs par répartition à prestations définies (Merrien, 2001 ; Bertozzi et al., 2005), et participe de la redéfinition du référentiel des politiques sociales globales en général et des politiques de vieillesse sectorielles en particulier.

Le débat sur le financement des pensions se développe en parallèle au débat sur la faiblesse structurelle des taux d'emploi. Barbier (2003) relève d'ailleurs que la notion d' « activation » dans l'emploi émerge dans le discours des organisations internationales dès les années soixante. L'idée d'un relèvement de l'âge de la retraite

et de la « réactivation » des seniors va donc progressivement s'intégrer au cadre de réflexion impulsé par la Banque mondiale. Le changement de référentiel global conduit à repenser l'encouragement, plus ou moins explicite, au retrait anticipé du marché du travail (Moulaert & Léonard, 2011).

Le modèle productiviste du « vieillissement actif », soutenu par l'OCDE, l'UE ou encore le Fonds monétaire international (FMI) (Bonvin, 1998 ; Maupain, 2000), s'inscrit dans le sillon idéologique creusé par la Banque mondiale dans la structure de contraintes du nouveau référentiel global<sup>ix</sup>. La Banque, et les experts qui lui sont associés, a donc joué le rôle moteur de médiateur ou de facilitateur en décodant le monde et en lui donnant du sens.

La notion de « médiateur » nous semble importante pour identifier les acteurs à l'oeuvre dans la diffusion de la notion de « vieillissement actif ». Jobert et Muller définissent les médiateurs comme des acteurs qui constituent le référentiel d'une politique publique. Il s'agit pour ceux-ci de décoder les relations entre le secteur et la société globale (désignés sous le terme de « rapport global-sectoriel »), autrement dit les médiateurs sont les acteurs qui vont « incarner la relation complexe entre les contraintes du global et l'autonomie du sectoriel. C'est en cela qu'ils sont les médiateurs du changement » (Muller, 2005 : 183). Les auteurs identifient deux catégories de médiateurs, les « experts »<sup>x</sup> et les « praticiens » (Nahrath, 2010 : 15) :

- « Les experts - essentiellement des universitaires, analystes et experts professionnels au sein des grandes organisations internationales, des *think tanks*, des lobbies économiques et politiques ou encore des ONG (développement, environnement, droits de l'homme, etc.) – contribuent indirectement (...) à définir les (nouveaux) cadres cognitifs (mais également inséparablement normatifs), et plus particulièrement la manière de (re)définir les problèmes publics et les modèles de causalités (i.e. les algorithmes), des politiques publiques (...) ;
- (...) les praticiens – hauts fonctionnaires, politiciens (membres des organes législatifs et exécutifs), représentants des associations professionnelles faïtières, dirigeants et

activistes d'ONG, etc. – jouent un rôle sensiblement différent dans le processus de production du sens en ce qu'ils sont les opérateurs du changement dans le secteur (ou dans le monde) ».

Nous considérons ainsi que les économistes de l'École de Chicago, puis les experts de la Banque mondiale, du FMI, de l'OCDE ou de l'UE qui ont animé les forums<sup>xi</sup> au sein desquels ont été mis en sens les éléments du référentiel de marché ont joué un rôle central dans la définition des relations causales<sup>xii</sup> qui traduisaient les transformations globales en cours (développement des marchés des capitaux) et proposaient des moyens d'action pour faire face à ces transformations (éliminer les obstacles au commerce et réformer l'État).

A la manière de « *policy brokers* », les organisations internationales ont endossé le rôle de forum et de médiateurs dans le processus de diffusion et d'adoption de l'une ou l'autre approche de la notion de « vieillissement actif ». Par exemple, et dans le cas de la Belgique décrit par Moulaert (2005), l'UE est une ressource centrale dans le processus d'élaboration des politiques publiques de fin de carrière et permet aux praticiens du référentiel sectoriel d'orienter le débat vers des choix plus « productivistes » en matière de « vieillissement actif ».

Le décodage du changement de référentiel global et l'identification de ses conséquences dans le champ des politiques sociales nous permettent de reconstruire l'empreinte idéologique des politiques de « vieillissement actif », et le relatif succès de sa version productiviste parmi les experts internationaux. Cette version « étroite » de la conception du vieillissement puise ses racines dans les positions défendues à la suite du consensus de Washington, dont notamment le principe de responsabilité individuelle et la critique à la fois des activités redistributives et des formes de solidarité intergénérationnelle, et sa légitimité dans le rôle endossé par la Banque mondiale comme médiateur du nouveau référentiel dans le champ des politiques sociales.

Qu'elles soient « productiviste » ou « multidimensionnelle », les approches du



« vieillissement actif » s'imprègnent clairement du principe de responsabilité individuelle et tendent ainsi à minimiser les inégalités sociales au temps de la vieillesse et, de fait, s'exposent aux mêmes commentaires adressés au « vieillissement réussi ». Ces dernières critiquent une approche universaliste et homogénéisante du « vieillissement actif », telle que soutenue par les organisations internationales, et ce faisant questionnent les conditions nécessaires au maintien de l'activité des personnes âgées.

### **Les conditions nécessaires aux applications du « vieillissement actif »**

Appréhendé dans le cadre d'une approche « productiviste » ou une vision « multidimensionnelle », le « vieillissement actif » fait de la capacité à rester actif une condition *sine qua none* au bien vieillir et à l'équilibre socioéconomique des sociétés vieillissantes. Les personnes âgées mises en scène dans les clips promotionnels créés à l'occasion de l'« Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle »<sup>xiii</sup> vantent les mérites de la poursuite de l'activité après la retraite, qu'elle soit professionnelle, bénévole ou de loisir. Ces vidéos et autres discours, campagnes, séminaires, rapports etc. présentent le maintien de l'activité comme un bienfait accessible à tous en omettant toutefois de préciser quelles sont les conditions socioéconomiques et biologiques pour l'atteindre et ignorent ainsi le poids des inégalités et déterminants sociaux dans le processus de vieillissement. En faisant de l'activité une prérogative à un vieillissement responsable, le « vieillissement actif » place l'individu en tant qu'acteur principal du processus de bien vieillir et créateur de sa propre vie devant réaliser les choix dans les différentes étapes de son parcours de vie qui lui permettront de se maintenir actif au temps de la vieillesse.

La retraite devient alors une phase de la vie mêlant défis, nouvelles possibilités et développement de compétences mais également le lieu de nouvelles pressions sociales se traduisant par l'incitation diffuse au combat des signes du vieillissement, à la formation tout au long de la vie et aux loisirs actifs. Or tous les individus ne parviennent pas à l'âge de la retraite avec les mêmes ressources et conditions de vie : «

Il y a inégalité dans les ressources dont les individus disposent, mais aussi dans leur capacité à les préserver et à les utiliser d'abord pour prévenir les problèmes, puis si nécessaires pour y faire face, pour absorber les chocs, pour se construire une vie » (Sen, 2003 cité par Oris et al., 2009 : xi). A titre d'exemple, Guillemard montre qu'avoir exercé la profession d'ouvrier conduit davantage à adopter ce qu'elle nomme une « retraite-abandon » où le niveau des activités ainsi que celui de la sociabilité sont faibles, voire très faibles<sup>xiv</sup>. Ainsi, il existe un risque réel d'inadéquation entre les discours des politiques du vieillissement à visée universelle et la diversité des réalités vécues, des pratiques et des conditions de vie des personnes âgées.

La construction des inégalités, l'accumulation des ressources, et les conditions-cadres à la capacité de choix ont abondamment été documentées et analysées par la théorie du parcours de vie. Celle-ci revêt une importance particulière dans l'étude de la construction des inégalités sociales au temps de la vieillesse. Nous postulons que l'analyse et l'application du « vieillissement actif » devrait tenir compte des éléments constitutifs du parcours de vie des individus, mais également de la composition et des conditions de vie des populations auxquels il aspire s'appliquer, autant d'éléments que nous identifions comme des conditions nécessaires à un « vieillissement actif » tel qu'il est préconisé par les organisations internationales.

La théorie du parcours de vie<sup>xv</sup> s'articule autour du principe selon lequel les ressources disponibles pour chaque individu découlent des trajectoires constitutives de son existence. Ces ressources définissent les situations ou les états (en termes de positions sociales, de statut de santé, de revenus etc.) qui jalonnent le parcours de vie d'un individu à des moments donnés.

Elles interagissent de manière complexe et dynamique en faisant appel à des facteurs individuels (psychologiques et physiques) et socio-structurels (socioéconomiques, familiaux, relationnels) (Oris et al., 2010 ; Baltes & Singer, 2001 ; Elder, 1998 ; Lalive d'Epina y et al., 1983 ; Settersten, 2003). Ainsi, les trajectoires de vie respectives conduisent chaque individu à détenir des ressources variées en relation avec sa cohorte

de naissance, son statut socioéconomique et les environnements dans lesquels il évolue. Les ressources accumulées par les individus sont fortement liées aux politiques sociales et aux valeurs véhiculées dans leur environnement. Ceci est d'une importance capitale dans la dimension institutionnelle de l'analyse du parcours de vie (Buchmann, 1989 ; Kohli, 2007 ; Leisering, 2003 ; Mayer, 2004 ; Mayer & Schoepflin, 1989 ; Meyer, 1986). Les ressources individuelles sont profondément structurées par les politiques sociales en vigueur sur un territoire donné. Cependant, il est également important de considérer l'« *agency* » des individus c'est-à-dire leurs capacités, dans le contexte institutionnel et les ressources qui leur sont allouées, à interagir au niveau de leur propre parcours de vie (Archer, 1995 ; Elder, 1994 ; Giddens, 1984 ; Marshall, 2005 ; Sewell, 1992).

Au regard de la théorie du parcours de vie, nous identifions trois types de conditions nécessaires au « vieillissement actif ». Premièrement, il s'agit d'examiner si, au cours de son parcours de vie, l'individu a cumulé les ressources nécessaires au maintien de sa santé physique et mentale, permettant ainsi son activation à l'âge de la retraite. En effet, les approches épidémiologiques, sociologiques et économiques s'accordent sur l'idée que la santé des individus et des populations ainsi que les services et soins de santé sont fortement déterminés par l'organisation même des sociétés, et notamment la manière dont celles-ci redistribuent les ressources matérielles. Outre les facteurs biologiques, il existe des déterminants sociaux qui ont une influence sur la trajectoire et l'état de santé des individus : genre, origine, revenus et distribution, mobilité sociale, éducation, emploi et conditions de travail, sécurité alimentaire, services de soins et de santé, sécurité sociale, handicap sont autant d'éléments qui déterminent dans quelle mesure une personne possède les ressources cognitives, physiques et sociales pour faire face à son environnement (Mikkonen & Rafael, 2010 ; Marmot, 2003). L'interaction entre état de santé au temps de la vieillesse et ressources socioéconomiques est de nature complexe et dynamique et s'inscrit dans la trajectoire de vie des individus. Ainsi, les déterminants sociaux de la santé sont à l'origine d'une grande part des inégalités de santé entre individus. Se pose alors la question de l'accès à un « vieillissement actif » pour des personnes qui n'auraient pas eu la capacité d'accumuler les ressources nécessaires (cf. *infra*).

Deuxièmement, si la société préconise un « vieillissement actif », il paraît primordial qu'elle contribue à produire un environnement qui lui soit favorable et ce, tout au long du parcours de vie des individus. Dans le cas d'une approche productiviste du « vieillissement actif » qui préconise le prolongement de la vie active, il serait nécessaire de prendre en compte la diversité de la pénibilité des trajectoires professionnelles mais également la discrimination à l'embauche déjà existante pour les travailleurs âgés. Une vision holistique du « vieillissement actif » ne devrait pas non plus négliger l'existence de barrières chronologiques à la participation active des personnes âgées à la société, y compris dans le travail bénévole : « Etant donné que leurs structures sociales continuent de ne s'adapter que lentement à l'importance nouvelle que prennent les personnes âgées, les sociétés développées demeurent nettement « âgistes », maintenant les barrières chronologiques dans bien des environnements publics et privés (...). Ces frontières structurelles entravent la citoyenneté des personnes âgées, affectant par là-même leur intégration, leur accès aux ressources de la collectivités et leurs droits en tant qu'êtres humains » (Johnson, 2001 : 64).

Dans sa discussion sur la nécessité de l'activation des personnes âgées, Van Dyk souligne également que le « vieillissement actif » ne peut être appréhendé dans sa complexité que s'il tient compte de la discrimination et l'exclusion sociale de ces populations (Van Dyk, 2012). En plus de lutter contre les discriminations entravant la participation sociale et l'activité des personnes âgées, l'application du « vieillissement actif » devrait aussi prendre en considération l'existence, ou l'absence, d'un environnement favorable à l'accumulation des ressources évoquées dans le paragraphe précédent et ce, tout au long du parcours de vie.

Troisièmement, en rendant l'individu acteur de son vieillissement, les tenants du « vieillissement actif » font porter à l'individu la responsabilité de faire les « bons » choix qui lui permettront de bien vieillir, et donc d'être activé au temps de la vieillesse. Cependant, tous les individus ne sont pas égaux dans leur capacité à mobiliser les ressources nécessaires à l'usage de ladite responsabilité.

Les conditions nécessaires au « vieillissement actif » que sont les ressources accumulées tout au long du parcours de vie, un environnement favorable à cette accumulation et au maintien actif au temps de la vieillesse, et la capacité à faire des choix renvoient aux critiques émises au sujet du « vieillissement réussi » à cela prêt que le terme « actif » résonne comme moins injonctif et contraignant. Il est intéressant de noter ici le caractère séduisant, positif, optimiste et rassurant du champ lexical utilisé dans le cadre du « vieillissement actif » et de la horde de termes qui l'accompagne : ressources, défis, autodétermination, opportunités, amélioration de sa qualité de vie, réalisation de ses potentiels, augmentation de ses capacités, maintien de sa santé mentale et physique, protection, sécurité, participation sociale etc.

Actuellement, la plupart des organisations internationales ont pris le parti de mettre en avant la part de la responsabilité et des choix individuels dans le processus du bien vieillir et en appellent à l'activation des seniors à la faveur de campagnes de prévention, clips publicitaires, rapports etc., délaissant le poids des inégalités et déterminants sociaux dans le processus de vieillissement et rejoignant ainsi le discours dominant des politiques sociales néolibérales. La retraite est abordée comme une phase de la vie mêlant défis, nouvelles possibilités et développement de compétences mais également le lieu de nouvelles pressions sociales par l'incitation au combat des signes du vieillissement, à la formation tout au long de la vie et aux loisirs actifs.

Des travaux récents rejoignent ces arguments en démontrant au travers d'études empiriques l'existence d'un hiatus entre les préoccupations directes des populations et la rhétorique des politiques de la vieillesse contemporaines (Holstein & Minkler, 2003 ; Bowling, 2009 ; Raymond et al. 2012 ; Van Dyk, 2012). En confrontant le paradigme de l'activation aux résultats de recherches empiriques réalisées auprès de personnes âgées de catégories socioéconomiques et démographiques diverses en termes de genre, d'âge et de conditions de vie et de santé, ces études établissent qu'il existe une diversité de pratiques à la retraite, mais également une variété de sens donné au fait d'être actif, et ces éléments se dissocient souvent des injonctions

politiques créant une dissonance cognitive entre réalités vécues et discours politiques. Ces auteurs soulignent l'importance de la prise en compte des éléments constitutifs du parcours de vie des individus, mais également de la composition et des conditions de vie des populations dans l'application des nouvelles normes et politiques du vieillissement.

### **Les populations âgées d'origine immigrée : quelles conditions nécessaires pour quelles applications du « vieillissement actif » ?**

L'objectif affiché ici est de poursuivre l'exercice entrepris par les auteurs évoqués plus haut en interrogeant l'adéquation du discours des politiques contemporaines du vieillissement et l'expérience du vieillir des personnes âgées d'origine immigrée en Suisse. L'événement migratoire conditionne fortement leur trajectoires de résidence mais également professionnelles, de santé, et familiales, les rendant a priori plus vulnérables que la population nationale au temps de la retraite.

Outre son augmentation, un des nouveaux aspects caractérisant la population européenne est la diversification croissante des origines des individus qui la constituent. En effet, la composition de la population âgée européenne évolue constamment en raison des migrations présentes et passées (migration de travail, regroupement familial, histoire coloniale, conflits et asile, retraite, etc.) et nombreux sont les immigrés qui choisissent - ou sont contraints - de vieillir dans leur pays d'accueil (Giannakouris 2008, Warnes et al., 2004, Bolzman et al., 2004). En Suisse, ils représentent une proportion encore relativement faible mais croissante de la population âgée. Ils sont issus des flux successifs de migrations, les plus importants étant ceux en provenance d'Italie, d'Espagne, du Portugal, de Turquie et d'ex-Yougoslavie. Auparavant considérés, et se considérant eux-mêmes, comme des « oiseaux de passage », la plupart ont finalement pris le parti de vieillir en Suisse en raison notamment de la présence et de l'établissement de leurs descendants dans ce pays. A travers deux études qui font date dans l'étude des immigrés âgés résidant en Suisse<sup>xvi</sup>, Bolzman et ses collaborateurs révèlent que, bien plus que les natifs suisses,

ces populations souffrent de problèmes de santé physiques et psychiques, de mauvaises conditions de logement, d'un taux plus bas d'accès aux services formels de soins, et ce bien qu'ils aient acquis les mêmes droits sociaux que le reste des habitants du pays. Une telle situation est clairement le produit de leurs trajectoires de vie (Bolzman et al., 2004 ; Bolzman, 2004).

En effet, ces dernières ont certaines caractéristiques qui les distinguent de la population nationale : emplois dans des secteurs spécifiques de l'économie (industrie, construction, hôtels, services, nettoyage, etc.) et dans des métiers peu ou pas qualifiés ; faible mobilité résidentielle une fois que leur statut légal est établi ; établissement dans des zones urbaines ou en périphéries de ville où la population étrangère est surreprésentée ; vie sociale et loisirs centrés sur la famille ou les compatriotes à travers des réseaux informels ; faible niveau de participation sociale et politique dans le pays de résidence ; peu d'opportunités d'apprendre et de pratiquer la langue locale ; liens forts avec le pays d'origine renforcés par des visites régulières pour les vacances (Bolzman et al., 2004, Bolzman et al., 2010). Ces deux recherches soulignent également que la principale raison d'un retrait précoce du marché du travail pour les immigrés est leur mauvais état de santé. Les plus affectés sont ceux travaillant dans le secteur de la construction dont la moitié reçoit une assurance invalidité. Les accidents industriels sont connus pour être plus fréquents chez les travailleurs immigrés : 33% des travailleurs étrangers encourent le risque d'avoir un accident industriel comparé à 16% des travailleurs suisses (Bolzman et al., 1999, 2004 ; Bolzman, 2004).

Les trajectoires de vie de ces populations ont fortement été influencées par les politiques migratoires en vigueur pendant la période d'arrivée et d'établissement en Suisse. De par leur statut de migrant, ces individus sont à leur arrivée au bénéfice d'un statut juridique dépendant de leur type de permis de séjour leur donnant droit à un nombre et un type déterminés de prestations, de droits mais également de devoirs. Une politique restrictive d'immigration et un manque de mesures d'intégration ont contribué à les rendre vulnérable. Sur le long terme, les politiques migratoires ont favorisé la production d'inégalités durables, et ce même chez les immigrés établis

depuis longtemps. Ces inégalités gagnent en importance et deviennent plus évidentes lorsqu'ils atteignent le temps de la vieillesse. Même si leurs effectifs restent modestes, les immigrés âgés sont surreprésentés parmi les couches les plus vulnérables de la population âgée (Bolzman et al., 2004).

Dès lors, il semble pour le moins problématique de vouloir activer des populations sans au préalable avoir mené une réflexion approfondie sur les implications et les conditions nécessaires à son application, et ce pour plusieurs raisons présentées ci-après. Comme mentionné plus haut, les immigrés âgés ont des trajectoires et des conditions de vie spécifiques (conditions de travail difficiles, retrait précoce du marché du travail, mauvais état de santé, bas salaire, etc.) et des attentes particulières vis-à-vis du processus de vieillissement et de la retraite (Bolzman & Kaeser, 2012). Ainsi, la vision productiviste du « vieillissement actif » semble difficilement applicable à leur réalité, et préconiser une prolongation de la vie active en repoussant l'âge de la retraite apparaît fortement compromis pour ces populations.

Les organisations internationales n'en sont qu'aux balbutiements de leur réflexion à propos de l'application du « vieillissement actif » aux populations d'origine immigrée. À l'heure actuelle, l'UE semble être l'organisation s'étant la plus penchée sur la question : le rapport du projet intitulé *Active Ageing of Migrant Elders across Europe* (AAMEE), promu par la Commission européenne, définit le concept de « vieillissement actif » comme étant « [a] constant participation in social, economical, cultural, spiritual and civil terms and not only to the ability of being physically active and participating in working life » (Commission européenne, 2010: 33). Cette définition fait appel à une approche compréhensive du « vieillissement actif ». Le projet AAMEE se concentre sur la participation politique, sociale, culturelle et l'intégration des migrants âgés. Selon ce rapport, l'intégration mutuelle, le renforcement des capacités et l'égalité des chances sont des éléments clés pour promouvoir le « vieillissement actif » des immigrés âgés.

Il est intéressant d'observer qu'au niveau européen, la vision la plus étroite du «



vieillessement actif » est préconisé pour les populations nationales alors que pour les populations âgées d'origine immigrée, la Commission européenne favorise une vision « large ». Dans une perspective de parcours de vie et au regard de ce que nous avons nommé les conditions nécessaires, il est essentiel de prendre en considération les trajectoires spécifiques et les situations des immigrés âgés afin de comprendre les contraintes auxquels ils font face et les ressources qu'ils sont capables de mobiliser à ce stade de leur vie. A ce titre, le rapport de l'AAMEE insiste effectivement sur la participation dans les sphères sociales, économiques, culturelles et spirituelles ainsi que sur l'intégration mutuelle, le renforcement des capacités et l'égalité des chances. Afin de promouvoir le « vieillissement actif » des personnes d'origine immigrée et d'échange de « bonnes pratiques », la Commission européenne a mis en avant, par le biais d'une mise au concours, une série de projets développés au niveau local en Europe qui ont pour objectif la participation sociale de ces populations<sup>xvii</sup>. Les champs d'activités de ces projets couvrent le logement, les loisirs et la culture, les activités sociales et intergénérationnelles, le soutien à des activités économiques en lien avec des produits et services culturellement adaptés, le tout en mobilisant les ressources des personnes âgées d'origine immigrée.

S'il est notable que la Commission européenne prenne en compte certains aspects spécifiques aux trajectoires de vie des immigrés âgés, il est révélateur qu'elle demeure silencieuse sur de nombreuses problématiques socioéconomiques et politiques propres à ces populations. Discours et rapports restent muets sur les enjeux liés aux types de carrières professionnelles exercées par les personnes immigrées, aux mouvements sociaux transnationaux et les liens de solidarité entre deux pays et cultures, aux inégalités sociales évoquées plus haut, etc. Etant du ressort des pouvoirs publics européens, ces enjeux peuvent difficilement être traités au niveau local à travers des projets tels que ceux promus actuellement par la Commission européenne. L'ensemble de ces enjeux ne figure pourtant pas sur l'agenda politique de l'« Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle ».

Le discours de la Commission européenne au sujet du « vieillissement actif » des

immigrés âgés fait également écho aux politiques migratoires actuelles. Si la Commission européenne préconise une intégration dite « réciproque » entre le migrant et la société d'accueil, il est légitime de se demander dans quelle mesure les conditions-cadres du pays hôte contribuent à atteindre ce but (Bolzman, 2011 ; Bolzman & Kaeser, 2012). Beaucoup de personnes d'origine étrangère n'ont en effet pas eu l'espace nécessaire au plein exercice de leur citoyenneté durant leur vie active en raison de nombreuses barrières (statut juridique, langue, absence du droit de vote etc.), et il apparaît donc discutable de centrer une partie de la stratégie de la Commission européenne sur le « vieillissement actif » des immigrants âgés sur le thème de l'intégration.

En outre, il existe un risque de cibler, et donc de stigmatiser, un groupe en particulier. Confronter les préoccupations directes de ces populations aux difficultés rencontrées par d'autres groupes permettrait d' « interpellier la rhétorique des politiques sociales contemporaines du « vieillissement actif » dans leur capacité à rencontrer (ou non) l'expérience du vieillir et à englober (ou non) l'ensemble des aînés » (Raymond et al., 2012 : 114-115).

Nous avons choisi de nous intéresser aux immigrants âgés en tant qu'illustration des enjeux posés par le « vieillissement actif » mais nous aurions également pu poser le débat scientifique en termes de genre (Holstein & Minkler, 2003) ou de handicap (Raymond et al., 2012). En adoptant le même type d'exercice que nous venons de mener, ces auteurs démontrent l'importance de la prise en compte des déterminants sociaux et des données biologiques dans l'application des nouvelles normes et politiques du vieillissement. La définition du « vieillissement actif » devrait se décliner sous plusieurs formes selon les pratiques, les normes et les valeurs d'une société donnée et devraient tenir compte des parcours de vie des individus auxquels elle aspire s'appliquer.

## Conclusion

Appréhendé dans le cadre d'une approche productiviste ou d'une vision holistique, la notion de « vieillissement actif » est avant tout un terme normatif résistant mal à l'épreuve de l'empirie et qui participe fortement de la diffusion de la représentation d'une vieillesse active, maîtrisée et réussie.

À l'heure actuelle, le « vieillissement actif » ne représente pas une stratégie cohérente et n'est souvent utilisé qu'en tant que label ou *buzzword*<sup>xviii</sup> pour rassembler des idées disparates touchant le vieillissement. Certains, à l'instar de Walker (2002), ont tenté de le définir en tant que concept en énumérant une série de principes qui le constituerait (solidarité intergénérationnelle, participation et renforcement des capacités, inclusion de l'ensemble des personnes âgées, etc.). Les pistes sont brouillées : le « vieillissement actif » est-il un concept développé par les théories gérontologiques, la traduction d'une nouvelle norme sociale ou un simple *buzzword* ? Le fait est qu'en intitulant l'année 2012 « Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle », l'Union européenne l'a choisi pour porter son discours en matière de politique du vieillissement. En étant au cœur des agendas politiques et scientifiques actuels, le « vieillissement actif » émerge comme nouveau référentiel sectoriel des politiques du vieillissement.

Le contenu de la notion de « vieillissement actif » tient compte des espaces de définition tels que déterminés par le référentiel du marché. Qui plus est, les organisations internationales jouent un rôle déterminant dans le choix d'une approche au détriment d'une autre. Dépendant d'un cadre normatif global et au centre du champ de luttes entre grands acteurs internationaux pour la définition des politiques sociales à l'échelle internationale, l'approche productiviste qui prédomine aujourd'hui n'est donc ni définitive, ni exclusive. A l'échelle des secteurs, et au regard des configurations politiques et institutionnelles, des interprétations alternatives sont possibles, mais nécessite de prendre en compte l'ensemble des spécificités des groupes concernés.



## Bibliographie

Archer, M. S. (1995). *Realist social theory: the morphogenetic approach*. Cambridge University Press, Cambridge.

Baars, J., Dannefer, D., Phillipson, C., Walker, A. (2006). *Aging, Globalization and Inequality: The New Critical Gerontology*. Baywood Publishing Company, Amytville.

Baltes, P. B., Singer, T. (2001). Plasticity and the aging mind: An exemplar of the biocultural orchestration of brain and behavior. *European Review*, 9, 59-76.

Barbier, J.-C. (2002). Peut-on parler d'activation de la protection sociale en Europe ? *Revue française de sociologie*, 43, 307-332.

Barbier, J.-C. (2003). Les politiques d'activation des pays scandinaves et l'expérience française. *Revue française des affaires sociales*, 4, 187-192.

Beattie, R., McGillivray, W., (1995). A risky strategy : reflections : on a World Bank report. *International Social Security Review*, 48, 5-22.

Bertozzi, F., Bonoli, G., Gay-des-Combes, B., (2005). *La réforme de l'Etat social en Suisse*. Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

Birdsall, N., Graham, C., Sabot, R. (1998). *Beyond Trade Offs. Market Reform and Equitable Growth in Latin America*. Brooking Institution Press, Washington.

Bois, J.-P. (1994). *Histoire de la vieillesse*. Presses Universitaires de France, Paris.

Bolzmann, C. (1999). Le parcours de deux générations d'immigrés : un chemin d'intégration ? In *Populations immigrées : Quelle insertion ? Quel travail social ?* (coordonné par C. Bolzmann et J.-P. Tabin), pp 31-46. Les Editions IES et Les Cahiers EESP, Genève et Lausanne.

Bolzmann, C., Poncioni-Derigo R., Vial M., Fibbi R. (2004). Older labor migrants' wellbeing in Europe: The case of Switzerland. *Ageing and Society*, 24(3), 411-430.

Bolzmann, C. (2004). The development of social and health policy for older migrants in Switzerland. In *Older migrants in Europe: Essays, projects and sources* (edited by A. Warness), pp 54-59. Sheffield Institute for Studies on Ageing, Sheffield.

Bolzmann, C., Christe, E. (2010). *Elderly immigrants: Trajectories, living conditions and wellbeing*. Project Synergia. University of Geneva Geneva.

Bolzman, C. (2011). Le contexte migratoire Suisse et le travail social : transformations et enjeux. *Actualité sociale*, 32, 3-5.

Bolzman, C., Kaeser, L. (2012). Active ageing and immigrant elders: a possible relation? Exploring the case of Switzerland. *MIGRAÇÕES*, 10, 29-44.

Bonoli, G., Palier, B. (2000). How do welfare states change? Institutions and their impact on the politics of welfare state reform in Western Europe. *European Review*, 8, 333-352.

Bonvin, J.M., (1998). *L'Organisation internationale du travail. Étude sur une agence productrice de normes*, Presses universitaires de France, Paris.

Bowling, A. (2009). Perceptions of active ageing in Britain: divergences between minority ethnic and whole population samples. *Age and Ageing*, 38, 703-710.

Buchmann, M. (1989). *The Script of Life in Modern Society: Entry into Adulthood in a Changing World*. The University of Chicago Press, Chicago.

Caradec, V. (2001). *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*. Nathan, Paris.

Castel, R. (2009). *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*. Editions du Seuil, Paris.

Commission Européenne (2010). *Active Ageing of Migrant Elders across Europe from 01.12.2007 to 30.11.2009*. Report. Ministry for Intergenerational Affairs, Family, Women and Integration of the State of North Rhine-Westphalia and Directorate General for Employment, Social Affairs and Equal Opportunities of the European Commission (DG EMPL), Brussels.

Cornwall, A., Brock, K. (2005). *Beyond Buzzwords "Poverty Reduction", "Participation" and "Empowerment"*. Programme paper. United Nations Research Institute for Social Development, Geneva.

Cumming, E., et Henry, W.E. (1961). *Growing Old, the Process of Disengagement*. Basic Books, New York.

Davey, J.A. (2002). Active Ageing and education in mid and later life. *Ageing & Society*, 22, 95-113.

Dezalay, Y., Gath, B. G. (2002). *La mondialisation des guerres de palais. La restructuration du pouvoir d'Etat en Amérique latine, entre notables du droit et "Chicago boys"*. Editions du Seuil, Paris.

Elder, G. H. Jr. (1994). Time, human agency, and social change: Perspectives on the life course. *Social Psychology Quarterly*, 57, 4-15.

Eleta de Filippis, R. (2003). La réforme du système de retraite en Argentine : historicité, dynamiques institutionnelles et rôle des acteurs. In *Solidarité et compétences. Idéologies et pratiques* (coordonnés par B. Hours et M. Selim), pp. 73-87. L'Harmattan, Paris.

Giannakouris, K. (2008). *Ageing characterises the demographic perspectives of the European societies*. Report, Eurostat Statistics in focus, Brussels.

Giddens, A. (1984). *The constitution of society*. Polity Press, Cambridge.

Guillemard, A-M. (1983). Les politiques de la vieillesse. *Communications*, 37, 105-123.

Guillemard, A-M. (2002). De la retraite mort sociale à la retraite solidaire. La retraite une mort sociale (1972) revisitée trente ans après. *Gérontologie et société*, 3, 53-66.

Hall, P., Taylor, R. (1996). Political Science and the Three New Institutionalisms. *Political Studies*, 44, 936-957.

Holstein, M.B, Minkler, M. (2003). Self, society, and the "new gerontology". *The Gerontologist*, 43, 787-796.

Höpflinger, F. (1995). From Ageism to Gerontologism? Emerging Images of Aging in Gerontology. In *Images of Aging in Western Societies* (coordonnés par C. Hummel et C. Lalive d'Épinay), pp. 91-98. Centre interfacultaire de gérontologie et Université de Genève, Genève.

Hummel, C. (2000). *Représentations sociales de la vieillesse. Une étude qualitative menée auprès de jeunes adultes*. Thèse de doctorat. Université de Genève, Genève.

Hummel, C. (2002). Les paradigmes de recherche aux prises avec leurs effets secondaires. *Gérontologie et société*, 102, 41-52.

Hummel, C. (2005). La portée sociale de la théorie du vieillissement réussi. Un problème de retour à la responsabilité individuelle. In *Aventuriers solitaires en quête d'utopie. Les formes contemporaines de l'engagement* (coordonné par J.-F. Guillaume), pp. 51-61. Les Éditions de l'Université de Liège, Belgique.

Jobert, B., Muller, P. (1987). *L'État en action. Politiques publiques et corporatismes*. Presses universitaires de France, Paris.

Jobert B., (1994). Introduction : le retour du politique”. In *Le tournant néolibéral en Europe* (coordonné par B. Jobert), pp. 9-20. L’Harmattan, Paris.

Jobert B. (2008). Postface : des référentiels civils. In *Politiques publiques et démocratie* (coordonnés par O. Giraud et P. Warin), pp 407-423. La Découverte, Paris.

Johnson, M. (2001). La conception de la vieillesse dans les théories gérontologiques. *Retraite et société*, 34, 51-67.

Kohli, M. (2007). The institutionalization of the life course: Looking back to look ahead. *Research in Human Development*, 4, 253-271.

Lalive d'Epinau, C., Christe, E., Coenen-Huther, J., Hagmann, H.-M., Jeanneret, O., Junod, J.-P., et al. (1983). *Vieillesse. Situations, itinéraires et modes de vie des personnes âgées aujourd'hui*. Georgi, Saint-Saphorin.

Leisering, L. (2003). Government and the life course. In *Handbook of the life course* (edited by J. T. Mortimer and M. J. Shanahan), pp 205-225. Kluwer/Plenum, New York.

Marmot, M. G. (2003). Understanding Social Inequalities in Health. *Perspectives in Biology and Medicine*, 46, 9-23.

Marshall, V. W. (2005). Agency, events, and structure at the end of the life course. In *Towards an interdisciplinary perspective on the life course* (edited by R. Levy, P., Ghisletta, J.-M. Le Goff, D. Spini, and E. Widmer), pp 57-91. Elsevier, Amsterdam.

Maupain, F. 2000. *L’oit, la justice sociale et la mondialisation*. Martinus Nijhoff Publishers, La Hague.

Mayer, K. U., Schoepflin U. (1989). The state and the life course. *Annual Review of Sociology*, 15, 187-209.

Mayer, K. U. (2004). Whose lives ? How history, societies, and institutions define and shape life courses. *Research in Human Development*, 1, 161-187.

Meyer, J. W. (1986). The self and the life course: Institutionalization and its effects. In *Human development and the life course: Multidisciplinary perspectives* (edited by A. B. Sørensen, F. E. Weinert, and L. Sherrod) pp 199-216. Lawrence Erlbaum Associates, Hillsdale.

Merrien, F.-X. (2001). Les nouvelles politiques sociales de la Banque mondiale : le cas des pensions. *Revue internationale des sciences sociales*, 4, 589-603.



Merrien, F.-X., Parchet, R., Kernen, A. (2005). *L'Etat social : une perspective internationale*. Armand Colin, Paris.

Mikkonen, J., Raphael, D. (2010). *Social Determinants of Health: The Canadian Facts*. York University School of Health Policy and Management, Toronto.

Minois, G. (1987). *Histoire de la vieillesse en Occident*. Fayard, Paris.

Moulaert, T. (2005). La fin de carrière. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 17, 1-51.

Moulaert, T., Léonard, D. (2011). Le vieillissement actif sur la scène européenne. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 20, 5-33.

Moulaert, T., Léonard, D. (2012). Le vieillissement actif sur la scène internationale : perspectives méthodologiques pour l'étude d'un référentiel polymorphe. *Les politiques sociales*, 1 & 2, 10-21.

Muller, P. (1990). *Les politiques publiques*. Presses universitaires de France, Paris.

Muller, P. (2000). L'analyse des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publiques. *Revue Française de Science Politique*, 50, 189-207.

Muller, P. (2005). Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique. Structures, acteurs et cadres cognitifs. *Revue Française de Science Politique*, 55, 155-187.

Nahrath, S. (2010). *Les référentiels de politiques publiques*. Introduction à l'atelier "Comparative policy analysis: new trends in cognitive approaches" (Congrès annuel de l'Association Suisse de Science Politique). Université de Genève, Genève.

Organisation for Economic Cooperation and Development (2006). *Live Longer, Work Longer: A synthesis report*, OECD, Paris.

Oris, M. et al. (2009). *Transitions dans les parcours de vie et constructions des inégalités*. Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne.

Oris, M. (2010). *Old Age Democratization? Progress and Inequalities in Switzerland*. Synergia Project. University of Geneva, Geneva.

Palier, B., Mandin, L. (2004). L'Europe et les politiques sociales : vers une harmonisation cognitive des réponses nationales. In *L'intégration européenne : entre dynamique institutionnelle et recomposition de l'Etat* (coordonné par C. Lequesne, et Y. Surel), pp 255-285. Presses de Sciences Po, Paris.

Palmore, E.B. (1968). The Effects of Aging on Activities and Attitudes. *The Gerontologist*, 8, 259-263.

Phillipson, C. (1998). Changing work and retirement : Older worker, discrimination and the labour market. In *The Social Policy of Old Age: Moving into the 21st Century* (edited by M. Bernard, J. Phillips), pp 52-71. Centre for Policy on Ageing, London.

Raymond E., Grenier A. (2012). Vieillissement actif et aînés handicapés au Québec : duo du possible ou mirage ? *Les politiques sociales*, 72, 113-125.

Rossi, P. (1995) : Max Weber und das Problem der Weltanschauung. *Revue Internationale de Philosophie*, 49(192) : 155-186.

Rowe, J.W., Kahn, R.L. (1997). Successful Aging. *The Gerontologist*, 37, 433-440.

Sabatier, P. A., Jenkins-Smith, H. (1999). The Advocacy Coalition Framework: An Assessment. In *Theories of the Policy Process* (edited by P. A. Sabatier), pp 117-168. Westview Press, Boulder.

Sen, A. (2003). *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*. Odile Jacob, Paris.

Settersten, R. A. (2003). Propositions and controversies in life-course scholarship. In *Invitation to the life course. Toward new understandings of later life* (edited by R. A. Settersten), pp 15-46. Baywood, Amityville.

Sewell, W. H. Jr. (1992). A theory of structure: Duality, agency, and transformation. *American Journal of Sociology*, 98, 1-29.

Tornstam, L. (1992). The Quo Vadis of Gerontology: On the Scientific Paradigm of Gerontology. *The Gerontologist*, 32, 318-326.

Viriot Durandal, J.-P. (2003). *Le pouvoir gris. Sociologie des groupes de pression retraités*. Presses Universitaires de France, Paris.

Van Dyk, S. (2012). *Les "seniors" doivent-ils être activés? Sur la difficulté de vieillir aujourd'hui*. Colloque national Pro Senectute. Pro Senectute, Fribourg.

Warnes, A., Friedrich, K., Kellaher, L. and Torres, S. (2004). The diversity and welfare of older migrants in Europe. *Ageing & Society*, 24, 307–326.

Walker, J. (1996). *Changing Concepts of Retirement: Educational Implications*. Ashgate, Aldershot.

Walker, A. (2002). A strategy for active ageing. *International Social Security Review*, 55, 121–139.

Walker, A. (2006). Active ageing in employment: it's meaning and potential. *Asia-Pacific Review*, 13, 78-93.

Walker, A. (2009). Commentary: The Emergence and Application of Active Ageing in Europe, *Journal of Aging & Social Policy*, 21, 75-93.

Webber, I. (1954). The Organized Social Life of the Retired : Two Florida Communities. *American Journal of Sociology*, 59, 340-346.

World Health Organisation (2002). *Active Ageing: A Policy Framework*, WHO, Geneva.

---

<sup>i</sup> Nous reprenons ici la notion de « pôle » présenté par Caradec (2001). Celui-ci identifie « deux pôles imaginaires de la vieillesse contemporaine ». Cf. par exemple les ouvrages de Minois (1987) et Bois (1994) pour une histoire des représentations sociales de la vieillesse.

<sup>ii</sup> Dans la section suivante, nous développons plus en avant le lien entre « référentiel d'activation » et changement paradigmatique à l'œuvre dans le champ des politiques sociales afin d'esquisser les éléments d'un cadre d'interprétation.

<sup>iii</sup> Cf. Jobert & Muller (1987) pour une première version du cadre d'analyse.

<sup>iv</sup> Par secteur, Jobert et Muller désignent un phénomène d' « assemblage des rôles sociaux » organisés autour d'une logique d'activités le plus souvent professionnelles. Le référentiel sectoriel correspond alors au système de représentations que le groupe dominant d'un secteur se fait de la place et du rôle du secteur au sein de la division du travail social à l'échelle de la société dans son entier » (Nahrath, 2010 : 4). A titre d'exemple, le champ des politiques sociales ou celui des politiques économiques dans un pays donné constituent des « secteurs » au sens où le définissent Jobert et Muller, sachant que les frontières de ces secteurs sont plus ou moins perméables.

<sup>v</sup> Il faut comprendre par ce terme de global « un ensemble de valeurs, de normes, d'algorithmes et d'images qui définissent un cadre d'interprétation du monde (...) dépassant les limites d'un secteur, d'un domaine ou d'une politique » (Muller, 2005 : 177). Le référentiel global est donc formé, selon Muller (1990 : 47) : « (...) d'un ensemble de valeurs fondamentales qui constituent les croyances de base d'une société, ainsi que d'une série de normes qui permettent de choisir entre des conduites. A ce titre, il définit la représentation qu'une société se fait de son rapport au monde à un moment donné ».

<sup>vi</sup> En ce sens, la notion de référentiel est très proche de celle de Weltanschauung telle que utilisée par Max Weber (cité par Rossi : 1995).

<sup>vii</sup> Pour expliquer les nouvelles orientations des politiques sociales, Merrien (2001 ; 2006) mentionne également un deuxième facteur que constitue la crise qui sévit en Amérique latine et qui permet à la Banque mondiale d'asseoir sa légitimité en tant qu'intervenant principal dans les réformes économiques et sociales.

---

<sup>viii</sup> Pour une explication convaincante des facteurs explicative de l'hégémonie prise par la Banque mondiale dans le champ des politiques sociales cf. Merrien (2001).

<sup>ix</sup> Notons que des organisations internationale comme le BIT ou l'Association internationale de sécurité sociale (AISS), en défendant un crédo social (Beattie & McGillivray, 1995 ; Bonvin, 1998), se sont inscrites en faux contre les politiques de privatisation des retraites impulsées par la Banque mondiale.

<sup>x</sup> Il faut préciser que les experts exercent leur influence aussi bien au niveau global qu'au niveau sectoriel.

<sup>xi</sup> Selon la définition de Jobert (2009), les forums réunissent différents types d'acteurs qui discutent et confrontent différents référentiels dans le cadre de la régulation d'un secteur donné.

<sup>xii</sup> Muller définit les relations causales par le terme d'algorithme qui peuvent être exprimés par la forme « si...alors » (Muller, 1995 : 159). Une relation causale serait par exemple : « Si le financement des systèmes de pension n'est plus assuré et que parallèlement existe un sous-emploi structurel, il est alors naturel que les personnes âgées travaillent plus longtemps ».

<sup>xiii</sup> Ces clips vidéo sont disponibles à l'adresse URL suivante : <http://europa.eu/ey2012/ey2012main.jsp?catId=1003&langId=en> (consulté le 15 novembre 2012).

<sup>xiv</sup> Cf. Caradec (2001) pour une revue de la littérature sur le lien entre trajectoires socioprofessionnelles et pratiques à la retraite.

<sup>xv</sup> Ce paragraphe synthétise les éléments théoriques présentés dans la requête du projet intitulé *Old Age Democratization? Progress and Inequalities in Switzerland* (Oris et al., 2010).

<sup>xvi</sup> Il s'agit des études suivantes : étude PRI dans le cadre du Programme national suisse de recherche sur la Vieillesse (achevé en 1998), et administrée par questionnaires auprès d'un échantillon aléatoire représentatif de 442 Espagnols et Italiens âgés de 55-64 ans à Bâle et Genève ; étude issue du 5<sup>e</sup> Programme cadre de l'Union européenne au début des années 2000, et administrée par questionnaires auprès d'un échantillon par quota de 290 Espagnols, Italiens et Ex-Yougoslaves, de 93 cadres et professionnels d'institutions pour personnes âgées, de 25 dirigeants et professionnels d'ONG et associations d'immigrés à Bâle et Genève.

<sup>xvii</sup> Informations disponibles à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/ewsi/en/news/newsdetail.cfm?ID\\_ITEMS=14132](http://ec.europa.eu/ewsi/en/news/newsdetail.cfm?ID_ITEMS=14132) (consulté le 23 octobre 2012).

<sup>xviii</sup> Cornwall et Brock (2002) ont utilisé la notion de *buzzword* pour réaliser une étude lexicale et sémantique des termes utilisés et diffusés par les organisations internationales en matière de développement. De manière intéressante, il se trouve que leur cadre d'interprétation peut être calqué sur celui du « vieillissement actif ». A travers ce qu'elles nomment « l'art de l'euphémisme » et la rhétorique des « feel-good terms », les organisations internationales contribuent à la réorientation du champ lexical d'un vieillissement auparavant perçu - et traité - comme une charge, un poids, un rapport de dépendance etc. Sur-généralisant et universalisant cette notion, ils évoquent une société où chacun a l'opportunité de prendre part au processus de décisions qui affecte sa vie, neutralisant ainsi toute opposition : qui ne voudrait pas d'une personne âgée épanouie et vivant activement sa vie ?